

DISCOURS D'ACCUEIL AUX STAGIAIRES 2020-2021 VERSION COVID 19

Bernard Ceulemans, Bâtonnier

Jubel.be, 16 septembre 2020.

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillers,

Madame l'Avocat général,

Messieurs les Bâtonniers,

Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Chers Confrères,

Chers nouveaux Confrères,

Avant d'écrire ces quelques mots, j'ai relu le discours d'accueil des stagiaires de l'année dernière dans lequel je disais : « Oui, il faut être passionné pour prêter serment au barreau le 30 septembre 2019 ».

Et depuis, un an à peine s'est écoulé et le monde a changé, tout est « chamboulé », nos repères sont modifiés, un virus sournois et invisible a modifié les plans des plus visionnaires, nous voyons le futur avec incertitude, et pourtant vous êtes là, déterminés et passionnés.

« Celui qui se perd dans sa passion perd moins que celui qui perd sa passion » a dit Saint-Augustin.

Passionné par la défense des justiciables, passionné par la défense de de la justice aussi, vous l'êtes, je n'en doute pas ; ne perdez jamais cette passion !

Je suis ravi et vous félicite, au nom des barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Liège, d'embrasser la profession d'avocat.

Mesdames, Messieurs les avocats :

Nous entrons dans une ère de modification du fonctionnement de notre profession et du système judiciaire sans doute.

Les moyens de communication changent, les vidéo-conférences remplacent partiellement les réunions entre parties, et peut-être que dans quelque temps, certains dossiers devront être plaidés in situ, sans déplacement.

Toutes ces modifications vont aussi nous obliger à repenser la forme sociale de notre vie personnelle et professionnelle. Bien sûr, nous aurons un gain de temps, une économie d'énergie et de mobilité mais il ne faudra pas oublier dans cette perspective les relations humaines et les relations entre confrères qui sont l'essence de votre nouvelle profession.

Le métier d'avocat évolue sans cesse et vous allez certainement connaître sa plus grande mutation jusqu'à ce jour.

Certes, les outils informatiques n'ont pas de secret pour vous puisque vous êtes nés en même temps que leur développement. Les mails, les réseaux sociaux 'Insta', twitter, et même tic-toc (que je vous avoue ne pas encore bien maîtriser), font partie intégrante de notre vie ; nous nous informons et parfois désinformons aussi à travers eux.

Moi aussi, soyez rassurés, je « swipe » aussi souvent sur mon smartphone. Mais vous allez apprendre d'autres notions : justice prédictive, legaltech là où le droit et les mathématiques se rejoignent : comme disait Bertrand RUSSELL, « seule la logique permet de bien penser ».

Vous aurez bientôt votre carte d'avocat électronique dans laquelle tous les renseignements vous concernant seront stockés ; elle deviendra votre « clé » pour tous les accès au monde judiciaire.

La Justice se modernise aussi. Les actes de procédure commencent à devenir des documents virtuels, les dossiers de pièces aussi. Et à mon sens, ce n'est qu'un début, peut-être, comme je le soulignais récemment grâce à la covid19 même si je suis, moi encore, surpris de le prétendre.

Vous, les « natifs du numérique », vous vous rendez mieux compte que la technologie peut contribuer à une hausse de la productivité et à une amélioration du service. Les barreaux comptent sur vous.

Soyez attentifs à ne pas être au service de la technologie, de la digitalisation de la justice ; c'est elle qui doit être au vôtre. Il ne faut pas que les avocats deviennent des « robots du droit » du futur et même si la robe d'avocat risque de rester plus souvent dans les armoires qu'avant, elle reste le plus beau plumage de l'avocat : témoin du dévouement à nos clients sans différence de race, de culture ou de richesse.

Chers nouveaux Confrères, portez-la humblement au service de vos clients, des justiciables. Le métier d'avocat reste est un art nourri d'imagination et de rigueur. Vous allez conseiller, défendre quotidiennement des clients de tous bords, de toutes nationalités avec une plus grande accessibilité et une plus grande transparence vis-à-vis de ceux-ci.

Eh oui, chers Confrères, il va falloir jongler avec tout cela : pas beaucoup de repos, des moments de solitude et de découragement mais aussi des moments suspendus devant la satisfaction d'un client.

Un brin d'humilité vous aidera à supporter les échecs et à rendre vos victoires supportables...pour les autres. Il vous faudra innover, trouver de nouvelles solutions, ne pas avoir peur de changer de casquette pour utiliser les modes alternatifs de règlement de conflits tout en restant fidèles à nos règles déontologiques qui restent l'apanage du barreau.

Comme nous le constatons encore aujourd'hui à l'occasion de vos prestations de serment, la place de la femme dans le milieu juridique est de plus en plus importante. Encore un autre challenge pour vous Messieurs les avocats ! Ce sera le thème du colloque du Barreau LiègeHuy le 26 février prochain auquel je vous convie déjà : la place de la femme dans la société, dans le monde juridique, dans nos cabinets d'avocats.

La prestation de serment n'est pas une simple formalité ; le serment est le gage de l'indépendance, de la loyauté et de la confraternité de l'avocat.

Dignité et probité restent nos maîtres mots ; c'est une justice sociale et juste que vous devrez apprendre à défendre avec les autres acteurs du monde judiciaire.

Je me dois de reconnaître que vous commencez votre carrière, que j'espère très longue, durant une période difficile. Beaucoup de manifestations sont supprimées de même que beaucoup d'activités notamment dans vos barreaux alors qu'elles sont source d'intégration dans la profession.

Soyez cependant assurés que vos ordres mettront tout en œuvre pour que vos attentes soient à la hauteur de votre investissement.

Je vous souhaite sincèrement une vie professionnelle riche et passionnante ; profitez de la révolution digitale pour explorer des nouvelles branches du droit, utilisez vos connaissances, votre empathie !

Enfin, n'oubliez jamais de respecter vos clients, vos confrères, les magistrats, les greffiers et l'ensemble du personnel qui vous aidera au quotidien ! Mais avant tout cela, profitez de cette belle journée ! Je vous remercie pour votre attention.

Le 16 septembre 2020

Bernard CEULEMANS, Bâtonnier